

Le Nouveau Nuitpost

N° 1

L'expression libre et anticonformiste
de la Section FOCOM des Alpes-Maritimes

Spécial Courrier 06

Avril 2013

Au Sommaire

Page 1

- ▶ L'Edito: BAILLY, l'offense faite aux postiers
- ▶ Alerte suicides et tentatives
- ▶ Contacts FO COM



Page 2

- ▶ Les actualités de la DOTC commentées par Mehdi
- ▶ Les actualités du Courrier 06 commentées par Mehdi

Page 3

- ▶ CHSCT et le jeu des 7 erreurs par Michèle,
- ▶ Laurent s'adresse aux cadres

Page 4

- ▶ FO COM et les activités sociales: APCLD, AMITIE, la FOS 06, la MG, TUTELAIRE

Les responsables FOCOM 06 à contacter:



Jean-Yves MURA
Secrétaire Départemental
Tél: 06 77 25 82 72
Email: jeanyves.mura@gmail.com

Mehdi EL KHEDIRI
Secrétaire Départemental adjoint
Responsable Courrier — Colis 06
Tél: 06 79 23 54 96
Email: mehdi.el.khediri@gmail.com

Laurent GAGGIOLI
Responsable Cadres FOCOM 06
Tél: 06 11 85 09 69
Email: laurent.gaggioli@gmail.com

L'Edito: BAILLY:

L'offense faite aux postiers !



Dans le livre d'Hervé Hamon « ceux d'en haut », portrait d'une succession de patrons du public comme du privé, M. Bailly aborde avec froideur et désinvolture le malaise social à la Poste réduisant le grave sujet des suicides à « un détail statistique », voire « un moyen de médiatisation pour les syndicats ».

Mais surtout, les postiers ne peuvent que se sentir offensés par le passage dans lequel M. Bailly évoque « les gens peu adaptés » qui ne supporteraient pas « un monde mouvant, provisoire, inachevé ». « Maintenant par les temps qui courent, ils n'ont plus leur place dans les entreprises, même si à La Poste, ils restent pour boucler leur carrière, et font des déprimés à répétition ... ».

Ces propos n'appellent pas de commentaire: ils contiennent leur propre condamnation.

En revanche, FOCOM, ne peut accepter que les postières et les postiers soient traités avec autant de mépris.

Les propos de M. Bailly restent emblématiques d'un positionnement qui reste figé dans le déni face au malaise et aux drames qui se développent dans l'entreprise.

Déjà dans un courrier du 04 avril dernier adressé aux cadres de La Poste, M. Bailly martelait « que tout nous oblige à nous adapter, donc à conduire des réformes ».

Continuer à vouloir développer cette politique, à mettre en place cette stratégie qui a fait la démonstration de ses échecs et à mépriser les personnels et les organisations syndicales amène le service public postal dans une impasse.

Face à de telles déclarations du premier responsable du Groupe et au malaise social qui pèse tous les jours un peu plus dans l'entreprise, la Fédération FOCOM a demandé au Gouvernement de sortir de son mutisme et de prendre les décisions qui s'imposent pour donner un avenir à La Poste, aux postières et aux postiers.

Alerte: Depuis 2011, c'est près d'une soixantaine de suicides et tentatives allant du facteur au cadre supérieur, qui ce sont produits.

Ce décompte morbide aurait été établi par un cadre supérieur de La Poste pour lancer l'alerte.

Même si l'on ne peut pas faire le procès du travail au travers d'une liste, le problème n'en demeure pas moins réel et les causes profondes.



L'avenir de Mr Jean-Paul BAILLY,
comme Président de La Poste
vu par la Fédération Syndicaliste
FO COMMUNICATION



LES ACTUALITÉS DE LA DOTC 06 COMMENTÉES PAR MEHDI



**Ignorer un problème
est encore le plus sûr moyen
de le résoudre.**

C
O
N
F
U
C
I
U
S
A
D
I
T
!



Antibes Weisveiller: Plus de 5 années de négociations pour que nos collègues des services arrières retrouvent des conditions de travail beaucoup plus dignes. La DOTC nous a enfin donné son accord pour le démarrage des travaux ... Affaire à suivre ...



Pour FO, une absence = un remplacement. Nous exigeons un dimensionnement à la hauteur des enjeux. Les conditions de travail des agents de la DOTC 06 se dégradent, faute d'un volant réel à 25%, c'est un minimum !

Cagnes sur Mer PPDC: Encore une réorganisation suivie de très près par FO. En effet, La Poste décide de regrouper toutes les tournées colis de Vence, La Colle sur Loup, Villeneuve-Loubet, La Gaude et Cagne sur Mer sur un seul site, la zone des Travaux à Cagnes sur Mer. Ce projet de délocalisation voulu par la DOTC ne peut se faire sans la prise en compte des changements qu'il va générer dans le travail et la vie personnelle des agents concernés. C'est un véritable charivari qui mérite une véritable concertation avec les agents et les Organisations Syndicale et **une prime de mobilité fonctionnelle et géographique pour tous.**



Grasse PPDC: FO salue la solidarité dont ont fait preuve les collègues grassois, en grève en mars dernier avec les agents du courrier de la plaque le Cannet-Mougins. Ensemble ils se sont opposés au projet de réorganisation à la hache de la DOTC 06. Une demande d'expertise a été déposée par FO et les membres du CHSCT de la PPDC de Grasse. FO souhaite que cette démarche permette à Mr KERBOURIOU de réfléchir à deux fois avant de mettre en place des réorganisations basées plus sur des pronostics que sur des données réelles.



DOTC 06 = Destruction des emplois

FO est indignée des agissements de la DOTC 06. La politique qui est menée est le bras armé de la destruction des emplois à la distribution et l'acheminement et son corolaire; l'accentuation des risques psychosociaux et l'absence de reconnaissance pour toutes les catégories de postiers. La DOTC 06 reprend nos emplois sur des prévisions virtuelles à 2, 3 ou 5 ans. Ce ne sont pas des « managers » mais des « mages » qui savent lire dans le marc de café !!! Ce qui est concret ce sont les 8 suppressions à Grasse, -8 à Garibaldi, -7 à St Barthélémy, -15 à Nice Thiers ..., sans parler des départs en retraite non remplacés, des démissions, des congés maladie et des tournées à découvert faute de remplaçants !!!! Ce qui manque énormément à nos dirigeants, et ce malgré les directives du Siège, c'est la prise en compte de l'Humain en priorité sur les calculs mathématiques aléatoires !!!! **A FO nous avons choisi notre camp depuis longtemps !!!!**



Le Complément Poste des contractuels: A travail égal, salaire égal.

Depuis 2011, la Fédération FO-COM défend devant le Conseil des Prudhommes de Paris les demandes des salariés FO du département au sujet du montant du complément poste. La Fédération FOCOM les informera individuellement par LR/AR du jour et de l'heure des audiences. Le bout du tunnel approche ! Pour tous ceux qui ne nous ont pas encore sollicités il est encore temps. **Contactez-nous au 04 92 09 70 40.**



**Pour vous défendre,
Défendre vos intérêts
Adhérez à FO COM**



LE CHSCT DOTC 06 ET LE JEU DES 7 ERREURS



LAURENT S'ADRESSE AUX CADRES



Erreur 1: la réticence de la DOTC à fournir les documents réclamés ce qui a porté le délai de restitution de l'expertise de **3 à 9 mois...**

Erreur 2: Le 14 mars 2013 la DOTC doit présenter le plan d'action issu de l'expertise. Elle ne transmet pas les documents dans les délais légaux et refuse la présence en séance du suppléant d'un membre absent, comme le prévoit le règlement intérieur du CHSCT. Il y a bien délit d'entrave. Les représentants du personnel saisissent la justice ...

Erreur 3: le 5 avril 2013, passant outre l'avis du CHSCT, la DOTC saisi le Comité Technique en 1ère instance pour la validation du **projet des Arcs**: Passage en force !!!!

Le 12 septembre 2012, la DOTC présente le projet Territorial et à nouveau le 06 mars 2013: Insatisfaction du CHSCT

Erreur 4: La DOTC considère que 25 heures passées en groupe de travail sont le témoignage de sa bonne volonté et de sa crédibilité. Le projet est donc viable et bouclé ... **Pour FO c'est un diktat !** Pour info; la DOTC met en place son projet et ne **mutent pas** les personnels, mais les **met à disposition**. Une fois de plus les règles en matière de restructuration et reclassement des personnels sont bafouées.

Erreur 5: Le 2 avril 2013 une partie du personnel de la plaque des Arcs est sommé par LR/AR d'intégrer le site pour le 17 avril !!

Erreur 6: Le 15 avril 2013 le Comité technique est consulté en 1ère instance sur le projet Territorial alors que le CHSCT n'a jamais été convoqué sur le sujet.

Erreur 7: La conclusion de tout ce qui précède est que la DOTC s'accommode, voire bafoue la loi et les règlements qui s'appliquent pour les CHSCT. Tout comme le **code du travail** qui est **très loin des préoccupations** de nos dirigeants locaux.

FO porte en elle et défend les valeurs républicaines depuis sa création. Elle condamne les agissements de la DOTC qui la font ressembler à une république bananière.



La nouvelle équipe qui a été mise en place le 26 février dernier, a pour objectif principal de défendre vos droits et vos intérêts dans cette période de profonds changements sur la DOTC, et de déstabilisation de l'encadrement.

Ma mission consiste à vous informer sur les nouveaux projets, de vous apporter toute l'aide et le soutien dont vous aurez besoin.

Contactez-moi:
Tél: 06 11 85 09 69
Email: laurent.gaggioli@gmail.com

LE RECOURS AUX CAP OU AUX CCP

Cette rubrique a pour vocation d'apporter une réponse à vos questions les plus fréquentes.

Fonctionnaire ou salarié, vous venez d'avoir votre entretien d'appréciation dont vous souhaitez contester le résultat. La médiation est-elle la seule possibilité de recours? Qu'est-ce que la **CAP** ou la **CCP** ?

La réponse de FO: Les fonctionnaires et salariés, qui souhaitent contester leur appréciation annuelle, ont la possibilité de le faire:

- ⇒ par voie de requête en médiation dans un premier temps,
- ⇒ puis, s'ils le souhaitent, en saisissant la Commission Administrative Paritaire compétente. Ils peuvent également choisir de saisir directement la **CAP** (fonctionnaire) **CCP** (salarié) sans faire préalablement de médiation.

La médiation correspond en fait à une démarche à l'amiable. Elle montre ses limites quand la relation managériale s'est dégradée.

En principe, la demande écrite de CAP ou CCP doit intervenir dans un délai de **2 mois** à compter de la date de notification de la décision contestée. Toutefois, il est admis que la CAP ou la CCP peut être saisie au-delà des 2 mois, ceci dès lors que la notification de la décision ne mentionne pas les voies de recours.

Attention: nous vous conseillons toutefois de faire les demandes de CAP ou de CCP en vous inscrivant dans le délai de principe (2 mois).

Revendications FOCOM pour les cadres:

Nos attentes sont simples et légitimes; en conséquence nous réitérons nos demandes :

- ⇒ La prise en compte de l'inflation réelle pour tous,
- ⇒ L'arrêt des « mises au placard » et des distorsions fonctionnelles négatives,
- ⇒ Le maintien des parts variables (moyenne des 3 dernières années) pour les distorsions fonctionnelles imposées existantes et ceci sans limitation de temps
- ⇒ Une véritable revalorisation des parts variables des classes III
- ⇒ La fin des mesures discriminatoires pour les cadres en secteur 3
- ⇒ La revalorisation des dispositifs d'accompagnement financier à la mobilité et l'élargissement de cet accompagnement à toute la classe III et IV
- ⇒ L'élargissement du champ de la NAO au-delà du groupe A.





FO POUR LES POSTIERS ACTIFS ET RETRAITÉS SOUTIENT LES ACTIVITÉS SOCIALES



Les prestations sociales sont le fruit du travail de tous en général et, pour le monde associatif, le résultat de la mobilisation et du militantisme Force Ouvrière en particulier. Le soutien de Force Ouvrière aux associations de personnels est historique. Issues pour la plupart de notre mouvement syndical, elles défendent la solidarité, la disponibilité, l'intégrité, l'indépendance, valeurs de notre syndicalisme.



Le budget social est enfin en réelle augmentation Conformément à ce que FO COM avait revendiqué dès cet automne. Ceci porte le budget 2013 à **168 804 K€** soit une hausse de **700 K€** Pour autant, tout n'est pas rose au pays du social. FO COM met en garde l'entreprise sur le fait que, sous couvert d'un pilotage partagé qui deviendrait un alibi, elle ne peut se dédouaner de sa propre responsabilité.

A cet égard, en l'absence d'accord écrit sur le sujet, le dimensionnement

du budget social est aujourd'hui le seul fait de l'entreprise.

FO COM rappelle que les activités sociales constituent un des éléments fondamentaux de la cohésion sociale au sein de l'entreprise. Il serait stupide que, dans un contexte toujours aussi délicat de crise économique et sociale, ces arguments ne soient pas mieux pris en compte.

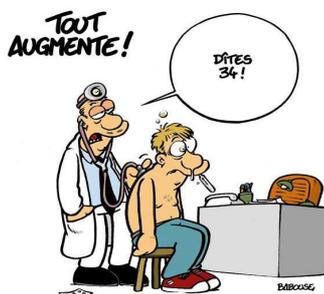


La **Tutélaire** est partie prenante de la protection sociale des postiers, notamment au travers du contrat historique TUT'LR qui assure une protection dans des domaines aussi variés que l'incapacité de travail, l'aide aux aidants, le risque chirurgical, la dépendance, le décès, la natalité... et de l'action sociale, menée en étroite collaboration avec le réseau des assistants sociaux de La Poste.



Les maladies liées à l'alcool ou aux drogues ne sont pas une fatalité. L'association **Amitié La Poste France Télécom** nous montre qu'une entraide peut exister – et perdurer – en milieu

professionnel.



L'association au service des personnes malades et

handicapées de La Poste et de France Telecom (APCLD) accompagne au quotidien depuis 1933, les salariés des deux entreprises qu'ils soient en activité ou retraités ainsi que leurs familles.

Forte de son expérience et de son réseau de bénévoles, l'APCLD apporte son aide à différents niveaux: soutien moral, accueil en logements APCLD à Paris pour soins en milieu hospitalier, renseignements, aides pécuniaires...



La Mutuelle Générale a beaucoup évolué... Tout en restant fidèle à ses valeurs, La **Mutuelle Générale** est un spécialiste de la santé.

Sa force, une expertise sur son cœur de métier grâce à la maîtrise complète de l'ensemble des risques santé.

Leurs adresses:

APCLD, FOS, TUTELAIRE, AMITIE, 51 rue Gounod 06000 Nice

**MUTUELLE GENERALE
26 avenue de Fabron 06200 Nice**



L'été arrive avec son cortège de Festivals : **Le Nice Jazz Festival, La Crazy Week, Les Voix du Gaou, Les Nuits du Sud, etc....**

Les parcs aquatiques (**Aqualand, Aquasplash, Speed water Park**), les activités de plage (**Corto et les Marines**), les parcs de Loisirs (**Marineland, Le Bois des Lutins, etc...**)

Les Locations dans nos villages vacances **Azureva**, nos locations **en Corse et dans toute la France.**

Découvrez le monde avec nos catalogues **voyages**,
Et toujours les Cinémas, les théâtres, les Concerts.....
Préparez vos vacances dès aujourd'hui !

